

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 -11 - 02

Séance du 20 novembre 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 25

Représentés : 5

Absents excusés : 3

L'an deux mille dix-huit, le vingt novembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
GIACALONE, LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER,
ORSINI, TOCHE SOULÉ, TROGNO, Messieurs, GIULIANO,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOILLARD, ROCHE,
SAOUT, VALENTIN.

**BUDGET DE
L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

Etaient représentés :

**DECISION BUDGETAIRE
MODIFICATIVE N°1**

Adjoints : Madame Andrée SAMAT (procuration à Monsieur le
Maire), Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à Monsieur
Antoine BAGNO).

EXERCICE 2018

Conseillers Municipaux : Mesdames Stéphanie LEITE (procuration à
Madame Elisabeth LALESART), Isabelle VIDAL (procuration à
Monsieur Louis FERRARA), Monsieur Gérard BUONCRISTIANI
(procuration à Madame Christine MANFREDI)

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Amandine CIDALE, Marie-
Claire PELOT-PAPPALARDO, Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20181120-DEL20181102-BF
Date de télétransmission : 03/12/2018
Date de réception préfecture : 03/12/2018

Vu la consultation de la Commission de Finances en date du 8 novembre 2018,

Afin de procéder aux ajustements des dépenses d'exploitation, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la décision budgétaire modificative suivante sur le Budget de l'Assainissement Collectif – exercice 2018 :

EXPLOITATION

DÉPENSES			
		Libellé	Montant €
Chapitre 011	Compte 6228	Autres services	10 000,00
Chapitre 022	Compte 022	Dépenses imprévues	-40 000,00
Chapitre 65	compte 658	Autres charges diverses	30 000,00
TOTAL DÉPENSES			0,00

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Adopte la décision budgétaire modificative n°1 proposée sur le Budget de l'Assainissement Collectif - exercice 2018

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY